

Et pendant ce temps, la folie des golfs continue...

12 février 2014 / [Barnabé Binctin \(Reporterre\)](#)



Dans les Yvelines, département où les golfs ne manquent pas, on en construit un nouveau. Un projet « *vert* », qui mange des terres agricoles et permet d'enfouir des déchets... Un parmi les centaines de « *petits projets inutiles* » qui dévorent le pays.

- *Thiverval-Grignon (Yvelines), reportage*

Sur le *green*, on parlera *birdie* et même *eagle*. Epargnez-vous les vieux dicos d'anglais : le golf en question n'a rien d'un parc naturel ou d'un site de protection pour les oiseaux. Mais rien ne vaut un habillage "*nature*" pour faire progresser l'artificialisation des sol. Plus qu'une « *opportunité* », le golf serait devenu un outil au service de la préservation de la nature. A Thiverval-Grignon, on est au cœur de la rhétorique du « *greenwashing* ».

Une ZNIEFF contre ma décharge

Depuis la fin de l'été, un enclos annonce l'implantation d'un golf au bord de la route départementale 119 qui relie Plaisir à Beynes, dans les Yvelines. Pourquoi un nouveau golf dans une zone qui en compte déjà près de quinze dans un rayon de vingt kilomètres ?

Explication : la pancarte qui annonce les chantiers. On y lit : « *Exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes* », ainsi que le nom de l'exploitant : « *C.N.T, Carrière Négoce Transport* », une entreprise locale qui gère des gravats et autres déchets de terrassement. Le golf, à la rentabilité en soi incertaine, a trouvé son modèle économique : servir de décharge à déchets inertes.

CNT



CARRIERES & NEGOCE - TRANSPORTS

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE
DE DECHETS INERTES
CODE DE L'ENVIRONNEMENT Article 541-30-1

Arrêté préfectoral n°2010/DDT/SE 000168
Complétée par SE 2012/000157

Exploitant : CNT - 6 rue de Galilée - BP 61 - 78042 GUYANCOURT

Horaires d'ouverture: du Lundi au Vendredi 7h - 12h00 / 13h00 - 16h30

INTERDICTION D'ACCES A TOUTE PERSONNE NON AUTORISEE

PORT DU
CASQUE 
OBLIGATOIRE

Tél. GENDARMERIE : 01 34 91 76 80

Tél. SDIS 78 : 01 39 25 18 00

PORT DE
BAUQUIER 
OBLIGATOIRE

montage du projet : « *Plutôt que d'envoyer ses déchets par camion en Normandie, CNT s'en sert comme remblai pour modeler le golf et lui donner le relief nécessaire. L'entreprise gagne de l'argent en n'en perdant pas, puisqu'elle économise de la sorte près de dix euros par mètre cube. D'ici quelques années, elle rétrocèdera pour un euro symbolique le golf "prêt-à-emploi" à la société Mouratoglou, qui possède à proximité une **Académie internationale de tennis**. Celle-ci aura la charge de l'exploitation tout en ayant économisé la construction du golf* ». Gagnant-gagnant sur le plan économique. Mais quid de l'environnement, transformé en déchetterie ?

Laurent Meulenys, conseiller municipal opposé au projet de golf, s'inquiète de la nature des déchets : « *On ne sait pas de quoi l'exploitant va chercher à se débarrasser, cela va dépendre des marchés qu'il décroche* ». Mais la mairie assure avoir pris toutes les précautions nécessaires sur la qualité des déchets. Un portique doit ainsi contrôler la radioactivité des déchets entrants, s'assurant de leur caractère « *inerte* ».

Le maire attire l'attention sur un autre point : le maintien d'une ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), qui permettra de protéger orchidées et papillons. Des impacts ? « *Non, au contraire, le golf va la protéger car personne ne pourra y entrer, il y aura un enclos et elle sera mise sur pilotis de sorte à ce que personne ne la piétine. Cette partie va donc rester sauvage...* ».

Cette volonté de mettre sous cloche les quelques trois hectares de ce terrain à valeur écologique reconnue tranche toutefois avec la considération portée aux quelques soixante autres hectares qui constituent l'emprise du site.

« On ne nourrira pas nos enfants avec des balles de golf »

Les golfs sont réputés pour participer au lent grignotage des terres agricoles et au **processus d'artificialisation des sols**. Le golf de Thiverval-Grignon ne déroge pas à la règle puisqu'on cultivait sur ses terres du blé, du colza, des petits pois, un peu de sorgho et de millet. Pour autant, des agriculteurs disent qu'il s'agit de mauvaises terres.

L'un d'eux, devenu salarié de la mairie après le rachat de ses parcelles, témoigne : « *ce sont des terrains difficilement exploitables, que l'on devait souvent mettre en jachère. Par endroits, ce sont comme des carrières avec plein de caillou et seulement une fine couche de végétal. Il y a un peu de glaise aussi, mais surtout beaucoup de craie* »

. Daniel Bosse, adjoint au maire, appuie le propos : « *Il s'agit d'un des plus gros gisements de craie en France* ».

Bien que mauvaises, les terres servaient à quelques agriculteurs, qui ont donc dû vendre pour laisser faire le projet. La commune fait la médiation à la table où l'entreprise CNT propose des échanges de terre, avec des parcelles parfois situées jusqu'à trente kilomètres. Certains acceptent, comme l'INRA qui possédait quelques Ha pour le bien de son institut de recherche situé à quelques encâblures.

Mais le morcellement du cadastre ne facilite pas les négociations, et certains s'accrochent plus que d'autres. On raconte qu'un soir, un des propriétaires fonciers s'insurge : « *Je refuse de vendre. On ne nourrira pas nos enfants avec des balles de golf* ». Quelques semaines plus tard, l'ajout d'un 0 sur le chèque semble avoir réglé les problèmes de malnutrition...

Du vert pour les voitures plutôt que des chemins pour les piétons

« *En tant que maire, j'ai trois possibilités avec ce terrain, se justifie Rémi Lucet. Soit je le laisse en l'état actuel, improductif. Soit il devient une importante carrière de craie. Soit j'en fais un golf qui protège une ZNIEFF et améliore le paysage. Je préfère la troisième option...* ».

L'argument paysager revient en effet régulièrement dans le discours pro-golf. Pour s'en convaincre, on peut jeter un œil sur les montages photo présentés lors d'une réunion publique du 5 avril 2013 à la mairie de Saint-Germain, commune mitoyenne du golf :



Le Golf vu de la route du « Liberty »



- "Avant, après" -

Les présentations informatisées valorisent un paysage verdoyant, habité d'arbres et plus agréable à l'œil que ces plaines du nord de la Beauce, désertes et jaunâtres. « *Un golf à l'écossaise, précise le maire, un golf ouvert sur l'espace qui donne à voir une belle nature, même artificielle* ». Mais qui en profitera vraiment ? L'intitulé des présentations – « *Vue de la route* » – confirme que c'est avant tout d'un confort esthétique pour l'automobiliste dont il s'agit.

Et tant pis si, dans le même temps, l'enquête publique a permis de valider la déviation du sentier de grande randonnée GR1 qui passait dans le coin. Le document municipal semble peu préoccupé par le terrain de marche du randonneur : « *c'est un tracé qui n'a plus rien de naturel, le nouveau balisage fait le tour du chantier. C'est une question de priorité : la marche face au golf, évidemment...* »

déplore Jean Gourichon, animateur d'un club de randonnée voisin.

Détourner les terres de la culture et un chemin de la marche au profit d'un golf, de ses auxiliaires motorisés et des produits chimiques qui l'entretiennent, voilà qui est symptomatique d'un modèle de société. C'est ce que redoute Laurent Meulenysier lorsqu'il parle de la « *golfisation sociale du village* » : « *A travers ce projet, on vise des strates sociales assez élevées. Le golf doit apporter une sorte de plus-value au village, en donnant notamment de la valeur au bâti. Moi, je refuse que ma commune devienne un ghetto de riches...* ».



Implantation d'un Golf

Modification du tracé du GR 1

Suivre le nouveau balisage

CHASSE

INTERDITE

inaudible, voire inexistante : « *Il est difficile de mobiliser dans le coin, les lanceurs d'alerte sont rares et les militants désœuvrés. Nous ne sommes que deux à avoir suivi ce dossier en local. La disparition des agréments aux associations environnementales, qui ne reçoivent plus les dossiers, a contribué à éteindre les réseaux associatifs et à étouffer la société civile* » observe Therry Dolléans, militant écolo qui a décidé de s'engager dans la politique locale. Pour les élections municipales, il mènera une liste citoyenne, sans étiquette, dans sa commune.

Pendant ce temps, la fièvre des golfs continue, et l'Assemblée nationale a récemment pris des dispositions incitatives à cet égard. A l'heure des JO de Sotchi, c'est la preuve qu'à l'échelle locale également, le sport contribue à la régression des espaces naturels et à leur « chosification ». Derrière, aux manettes, la logique économique et compétitive continue de guider le système... et chacun de nous, en tant que consommateur.

Dominique, riveraine et pratiquante régulière de golf, n'a pas l'air de s'en plaindre : « *C'est sûr qu'il y aura quelques nuisances, cela va créer de l'agitation dans les environs, mais au fond je préfère voir se construire un golf que des grandes tours d'immeubles... Et puis, s'ils pouvaient nous faire un prix en tant que riverain, on ne demande que ça, car ça n'est pas donné quand même !* ».

Source et photos : Barnabé Binctin pour *Reporterre*

Lire aussi : *Ces projets de golf qui dévorent les terres agricoles*

Pour une information libre sur l'écologie, soutenez *Reporterre* :



- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Et-pendant-ce-temps-la-folie-des>